Le 29 mai 2011, plusieurs centaine de personnes participaient à un arrachage de pommes de terre OGM à Wetteren, en Flandre, et à leur remplacement par des pommes de terre bio. La justice a inculpé 11 d'entre elles pour association de malfaiteurs. Le Ministère public a clairement l'intention de criminaliser la lutte non violente et citoyenne pour une agriculture de qualité en présentant les onze comme des extrémistes isolé-e-s. C'est pourquoi quatre vingts autres personnes se sont déclarées "comparants volontaires et solidaires" des inculpé-e-s - une première dans l'histoire du droit en Belgique. Les inculpé-e-s risquent gros: l'Institut Flamand de Biotechnologie, l'université de Gand, l'école supérieure de Gand et l'ILVO réclament une indemnisation de 200.000 euros. Cette somme couvre les six mois de protection du champ de patates par des sociétés privées, les coûts de la manif pro-OGM, les contacts du secteur biotech avec la presse, et les dizaines d'heures que des professeurs ont passées en faisant de la propagande OGM par email ou Facebook... Le 15 janvier avait lieu la première audience du procès, à Termonde. Nous en publions ci-dessous une bref compte-rendu, diffusé par les inculpé-es, ainsi que le texte d'un appel de solidarité. **(LCR-Web)**

Les juges rendent impossible un procès équitable des libérateurs de champs OGM

Le tribunal refuse tout débat sur les OGM

(Termonde - 15 janvier 2013)

Le tribunal de Dendermonde a violé les droits de la défense des 11 libérateurs de champs OGM, en présence massive de sympathisants et de nombreuses organisations. Le tribunal a refusé d'entendre les témoins et des interventions vidéo de la défense. Il s'agit d'une violation de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme qui assure aux accusés le droit à un procès équitable. Les libérateurs de champs OGM et leurs avocats ont donc unanimement décidé de quitter la salle d'audience.

Lors de ce procès, aucun juge d'instruction indépendant n'a été nommé, ce qui est très inhabituel. Le procureur a par ailleurs contribué à politiser le procès en inculpant 11 libérateurs pour association de malfaiteurs. C'est également le ministère public qui a directement cité à comparaître. L'instruction a donc été uniquement menée *à charge* des inculpés en ignorant le droit de la défense qui nécessite également d'instruire
à décharge
.

Afin d'assurer un procès équitable, les avocats voulaient au moins mettre en avant les arguments d'une instruction à décharge lors de l'audience. A cet effet, les libérateurs de champs OGM ont proposé de présenter certains témoins et des interventions vidéo. Cette demande a été rejeté par le tribunal. Suite à cela, les libérateurs et leurs avocats ont quitté l'audience et n'ont pas participé à la suite d'un procès inéquitable.

Les parties civiles, dont ILVO, VIB, Université de Gand, HoGent, ont quant à elles plaidé et demandé des dédommagements.

Le jugement par défaut se tiendra le 12 Février. En cas de condamnation, les libérateurs de champs OGM feront opposition.

Le tribunal a refusé de débattre du rôle des OGM, de l'agriculture durable et de la recherche

publique. La lutte pour la liberté d'expression, le droit de mener des activités militantes et la défense de systèmes agricoles durables continue.

Rendez-vous bientôt à Dendermonde.

Les 11 inculpés au procès des arracheurs de patates OGM

Pour marquer votre solidarité:

Enregistrer un message de soutien : des messages vidéo de maximum 1 minute (max. 25mb) peuvent être envoyés depuis un téléphone mobile ou un ordinateur à video@dewereldmorgen.be . Des photos (1 photo par mail) et textes (max 500 signes) peuvent être envoyés via patat@dewereldmorgen.be
Vous pouvez également 'uploader' vos images et textes sur www.dewereldmorgen.be/aardappelproces

- Contribuer au compte de soutien BE59 5230 8045 6626 au nom de Crop Resistance (BIC: TRIOBEBB)
- Acheter ou vendre de la bière de soutien aux Faucheurs. Vous pouvez l'acheter à Bruxelles, Liege, Namur, …. Pour les contacts, visitez fieldliberation.wordpress.com
- Organiser une soirée ou un débat au bénéfice des inculpé-e-s.

Les 11 arracheurs de pommes de terre OGM ne sont pas seuls, nous sommes tous concernés!

Ce 15 janvier 11 inculpés seront jugés pour association de malfaiteurs pour avoir, avec des centaines d'autres citoyens, remplacé à Wetteren des pommes de terre OGM par des pommes de terre bio. Contrairement à ce que certains essaient de faire croire, les 11 inculpés ne sont pas une bande de malfaiteurs ni des extrémistes isolés.

Les signataires de ce texte témoignent de ce que les « 11 de Wetteren » sont soutenus par un large éventail d'organisations elles aussi confrontées à la difficulté de porter au niveau politique des débats liés à des choix de société essentiels mais pourtant trop souvent purement et simplement écartés. Certaines d'entre elles, qui ont recours à des résistances sociales et environnementales non violentes (grèves, blocages, boycotts, désobéissance civile), sont également confrontées à une criminalisation.

Nous questionnons les méthodes utilisées pour imposer le choix d'OGM que la majorité de la population refuse. Les essais en champs visés par l'action de Wetteren sont une étape centrale avant l'introduction des OGM dans la chaîne alimentaire alors qu'il n'existe à ce jour aucun espace politique pour bloquer cette décision contraire à la volonté citoyenne.

Nous refusons la méthode qui consiste à n'inculper que 11 personnes sur les centaines présentes volontairement et librement lors de cette action clairement revendiquée comme une action de désobéissance civile. Plus de 80 personnes se sont d'ailleurs portées « *comparants volontaires et solidaires* »
des inculpés, une première dans l'histoire juridique belge. Parmi les comparants se trouvent des paysans, des politiques, des personnes du monde académique, des représentants de diverses associations, des activistes environnementaux, de « simples » citoyens concernés. Leur comparution volontaire a jusqu'à présent été refusée par le procureur. Ce faisant, la justice s'obstine à ne pas vouloir reconnaître que les inculpés font partie d'un vaste mouvement social contre les OGM et pour une agriculture et une alimentation saine et durable.

En signant ce texte commun, nos organisations veulent donc rappeler que le débat doit être avant tout mené autour du développement d'OGM et de ses conséquences, autour de l'utilisation des fonds publics de recherche qui doit servir l'intérêt général plutôt que les intérêts privées d'entreprises, autour d'un système alimentaire et agricole qui réponde réellement aux enjeux sociaux et environnementaux. Des alternatives existent, telles que l'agro-écologie, la sélection végétale participative, lutte intégrée contre les parasites, ... Elles renforcent des

systèmes alimentaires plus autonomes et durables sans les rendre dépendants de l'agro-industrie. Pourtant ceux-ci ne bénéficient absolument pas de la même attention des pouvoirs publics. Le procès n'est donc pas celui d'une association de malfaiteurs, mais celui des OGM qui s'imposent contre l'avis de la majorité des européens.

Liste de signataires:

- 11.11.11
- Action Pour la Paix – MIR
- Aide au Développement Gembloux (ADG)
- Amis de la Terre – Belgique
- Associations 21
- Attac-Liège
- Belgische Coalitie 'Stop uranium wapens'
- Bioforum Vlaanderen
- Bond Beter Leefmilieu
- Cense-équi-voc, asbl
- Climaxi
- CNCD-11.11.11
- CNE (Centrale Nationale des Employés)
- Corporate Europe Observatory (CEO)
- Ecolo
- Entraide et Fraternité
- FGTB Wallonie
- FIAN Belgium
- Frères de Hommes
- Friends of the Earth (Flanders & Brussels)
- FUGEA (Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs)
- Greenpeace
- Groen
- Institut Eco-Conseil
- Inter Environnement Wallonie
- Ligue Communiste Révolutionnaire / Socialistische Arbeiderspartij (LCR-SAP)
- MAP (Mouvement Action Paysanne)
- MIG (Mouvement des Eleveurs Belges)
- Nature & Progrès
- Oikos
- Oxfam-Magasins du monde

- Oxfam-Solidariteit/Solidarité
- Oxfam-Wereldwinkels
- Quinoa
- Rencontres et Continents
- SOS Faim
- Stichting Genethica
- VELT vzw
- Vivre…S, asbl
- Vlaams-Socialistische Beweging
- Voedselteams
- Vredesactie
- Wervel

***Signataires individuels*:**

- Caroline Copers, secrétaire générale Vlaams ABVV
- Bart Staes, Député Européen
- Thérèse Snoy, Députée Fédérale
- Dirk Peeters, Parlementaire Flamand
- Barbara Redant, conseillère Oosterzele
- Louis De Bruyn, président Werkgroep Zaad-Vast
- Paul Pataer, vice-président Liga voor Mensenrechten
- Anton Nigten, doctorant Wageningen universiteit, WUR
- Alma De Walsche, journaliste pour Mo*
- Rob Veltman
- Philippe Tyberghein
- Wouter Cox
- Fabien Vantilcke
- Laima Paklons, bio-ingénieur
- Domitilla Spencer
- Bart Dalhuin
- Catherine Baveye
- Eléonore Visart de Bocarmé
- Liesbet Van Sichem de Combe
- Frédy Schollaert
- Jean-Pierre Gabriel
- Xavier Delwarte
- Bernard Delforge, apiculteur

- Yves André
- Thérèse De Vriendt
- Michel Fraiteur, apiculteur
- Martine Verlinden
- Etienne Delforge
- Pascal Huyge
- Kathleen Goffart
- Thierry Decours
- Daniel Tanuro
- Judith Reymann (médecin)
- Gauthier Chapelle (biologiste et agronome)
- Anne Culot